



DOSSIER DE PRESSE

LA CRÈCHE FAIT « COUCHE » NEUVE

**INAUGURATION DE LA CRÈCHE DU PERSONNEL DE L'HÔPITAL
LE MARDI 16 MARS À 14H00**

EN PRÉSENCE DE :

FRANÇOISE CHANTRE

Sous-directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de Valenciennes

CHRISTIAN PERETTI

Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier de Valenciennes

Philippe JAHAN

Directeur Général du Centre Hospitalier de Valenciennes

DOCTEUR THIERRY SABOUNTCHI

Président de la Commission Médicale d'Établissement
du Centre Hospitalier de Valenciennes



UN PEU D'HISTOIRE...

Depuis 30 ans, la crèche du Centre Hospitalier de Valenciennes s'occupe des enfants du personnel de l'hôpital (2 mois ½ à 4 ans) ainsi que de quelques familles extérieures à l'établissement.

La gestion de la crèche est assurée par deux puéricultrices, Anne-Sophie Brinkhuizen (Directrice) et Marie-Laurence Deghaye (Directrice adjointe), aidées d'une secrétaire. 30 assistantes maternelles viennent compléter l'équipe de la crèche familiale et offrent un service de garde d'enfants à leur domicile.

Le projet de mise en place de nouveaux locaux au sein du Centre Hospitalier de Valenciennes a longuement mûri et a vu le jour le 4 février 2010, jour de l'ouverture de la nouvelle crèche.

UN FONCTIONNEMENT INÉDIT

La crèche du Centre Hospitalier se compose de 30 Assistantes Maternelles agréées. L'agrément, obtenu auprès du Conseil Général, leur permet d'accueillir 1, 2, 3 ou 4 enfants à leur domicile, moyennant rémunération.

Or, aujourd'hui, la rénovation de la crèche familiale permet aux Assistantes Maternelles de se rendre dans les locaux de la crèche deux fois par semaine, selon un planning déterminé à l'avance.

Ainsi, les 2 puéricultrices directrices ainsi qu'une éducatrice de jeunes enfants accueillent chaque jour entre 12 à 14 enfants et entre 5 à 7 Assistantes Maternelles.

Les Assistantes Maternelles vivent entre elles un moment de partage, tout en maintenant leur activité auprès des enfants dont elles ont la charge.

Depuis la Journée Portes Ouvertes organisée le 3 février 2010, l'effectif de la crèche a presque doublé en terme de nombre d'enfants accueillis. Elle concerne aujourd'hui 90 familles contre 48 auparavant.

2/3 des enfants du personnel de l'hôpital passent ainsi dans les locaux de la crèche.

La démarche est simple, la famille intéressée émet une demande auprès de la crèche qui propose une phase de pré-inscription. Puis un temps de rencontre entre l'Assistante Maternelle et la famille de l'enfant est organisé. La prise de contact se passe alors en douceur.

La crèche du personnel du Centre Hospitalier ouvre également ses portes aux enfants de familles d'autres horizons, ce qui représente environ 30% de l'effectif total. L'accueil est réalisé quelque soit le lieu de travail de la famille.

La crèche ouvre ses portes 7 jours/7j ainsi que 24h/24h !

Grâce à une grande disponibilité du personnel, l'établissement s'adapte aux horaires atypiques des salariés du Centre Hospitalier et propose aussi, ponctuellement, ses services lorsque des situations urgentes se présentent (urgences sociales, familiales mais aussi en cas de mutation).



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Cette nouvelle formule préserve la relation individuelle avec l'Assistante Maternelle et associe les avantages de l'accueil familial à ceux de l'accueil collectif en terme de socialisation des enfants.

Les Assistantes Maternelles partagent avec leurs collègues le vécu de leur profession, elles appartiennent à un groupe de travail. Elles ne travaillent plus seule à leur domicile mais viennent dans un établissement commun, propice à l'échange. C'est aussi une reconnaissance plus importante de leur métier, qui prend alors une nouvelle dynamique.

La formation continue des assistantes maternelles :

Depuis 1996, les Assistantes Maternelles bénéficient tous les deux mois d'une formation continue qui se déroule dans les locaux de l'école de puéricultrice du Centre Hospitalier de Valenciennes. Les Assistantes Maternelles sont informées de l'évolution de leur profession et abordent toutes les nouveautés concernant la prise en charge de la petite enfance.



Les Assistantes Maternelles du CHV

Quelques réactions des Assistantes Maternelles :

« C'est le bonheur de rester toujours jeune et dynamique au contact de ces bout'chous ».

« C'est un plaisir renouvelé, ce sont des rencontres, beaucoup de joie et de rires, des journées qui passent très vite ».

« J'aime ce métier pour sa richesse relationnelle, aussi bien avec les enfants que leurs parents. Chaque jour est une découverte et que d'activités différentes possibles avec les enfants ! »

LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT :

Une éducatrice de jeunes enfants est présente tous les jours afin d'éveiller les enfants et de leur proposer différentes activités.

Ainsi, les enfants, accompagnés de leur Assistante Maternelle, pratiquent des activités d'éveil adaptées à leur âge, activités :

- créatives (dessins, pâte à modeler, création de figurines...)
- musicales (chanson en groupe, éveil aux instruments...)
- de psychomotricité

La rencontre avec d'autres enfants permet d'habituer en douceur les petits à la vie de groupe et à l'entrée en maternelle.



DES LOCAUX FLAMBANTS NEUFS

Le bien être des enfants prône dans cet établissement dans lequel tout est mis en place pour l'éveil.

Accueil et vestiaire



Ludothèque

Les Assistantes Maternelles peuvent emprunter à la crèche des jeux éducatifs adaptés à l'âge des enfants dont elles ont la charge. Cela permet aux enfants de changer facilement d'activités en ne demandant pas d'investissements financiers à leur nourrice. Ce système de prêt permet aux Assistantes Maternelles de s'adapter plus facilement à la chronologie progressive de l'évolution de l'enfant.

Espace de motricité

Un espace est entièrement dédié au développement moteur des enfants.



Salle de sommeil

Les Assistantes Maternelles ont la possibilité de rester à la crèche le temps de la sieste d'un bébé, tout en jouant avec un autre enfant dans la salle d'activités.



Salle pour la toilette



Salle d'activités

Les activités proposées s'adaptent aux différents âges des enfants.



UN ACCUEIL DE QUALITÉ SOUTENU PAR LA CAF

La Petite enfance, un axe prioritaire de la politique d'action sociale de la Caf de Valenciennes. Elle aide les parents à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. En partenariat avec les acteurs locaux, elle soutient le développement qualitatif et quantitatif des équipements d'accueil du jeune enfant.

La Caf finance une partie du coût de fonctionnement de la crèche du Centre Hospitalier (charges liées à l'activité), ce qui permet de diminuer la participation financière demandée aux familles. Elle veille à la qualité du service offert et à son adaptation aux besoins des parents.

Dans le cadre de la rénovation des locaux et de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, la Caf est intervenue à hauteur de 77% des dépenses d'investissement sur ce projet.

FINANCEMENTS de l'opération :

STRUCTURE	MONTANT HT	EN % DU TOTAL
- Subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de Valenciennes	188 534,00 €	77,22 %
- Subvention du Conseil Général	1830,00 €	0,75 %
- Auto financement	53 800,03 €	22,03 %
TOTAL des coûts	244 164,03 €	100%

ANECDOTE

- 3 ans, l'âge pour rentrer à l'école... ou pour rester à la crèche...
- Des familles ont choisi de prolonger l'expérience une année supplémentaire. Ce sont 5 enfants qui fêteront leur 4^{ème} anniversaire avec leurs camarades de la crèche.

CONTACT :

DELEGATION A LA COMMUNICATION

Magali Fillette, Responsable de la Communication

E-mail : fillette-m@ch-valenciennes.fr

Domitille Guérin, Chargée de la Communication

E-mail : guerin-d@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 03.27.14.50.83 – Télécopie : 03.27.14.36.57



CENTRE HOSPITALIER
DE VALENCIENNES